



**PROGRAMME Régionalisé 2026 :  
OPERATEUR PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR  
(Référentiel Certificat de Parcours Acrobatiques en Hauteur)**

**PUBLIC VISE :**

- Aimant les activités de plein air sans appréhension de la hauteur, le contact humain.
- Salariés de l'entreprise, aspirant à maîtriser les fonctions d'Opérateur en parcours acrobatique en hauteur
- Individuel ayant un parc accueillant pouvant compléter la formation

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

- Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils concernant la compatibilité du handicap avec le contenu de la formation. Eric AUBERT, référent handicap en fera l'étude préliminaire... N'hésitez pas à le contacter (référence dans **Contact et inscription**)

**PREREQUIS :**

- Compréhension de la langue française
- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1, PSE1, SST... Liste complète sur demande)
- Être apte médicalement

**DUREE DE LA FORMATION :**

- **Stage Initial** : 24 h (soit 3 journées complètes) avec Eric AUBERT
- **Stage de mise en situation professionnelle** : 120h dans le parc vous accueillant.  
Le candidat est suivi par un tuteur (travaillant dans le parc)  
**Cette partie n'est pas encadrée par Eric AUBERT qui assurera un suivi avec le Tuteur**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

- 3 à 9 personnes maximum inscrites pour cette session :

**DATE DE LA FORMATION :**

- A définir

**LIEU DE LA FORMATION :**

- **En INTER**
  - o Pour votre entreprise située :
  - o Lieu de la formation Régionalisée :

**TARIF DE LA PRESTATION :**

- 2 280,00 € pour 9 stagiaires maximum, correspondant à 24 heures formation initiale.

**DELAI D'ACCES DE LA PRISE EN CHARGE DU DOSSIER ( Possible par votre OPCO):**

- Sans financement : 2 jours
- OPCO : 7 jours à 1 mois suivant votre OPCO
- France Travail (ex Pôle Emploi) : suivant votre conseiller

**HORAIRES :**

- De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**ENCADREMENT PEDAGOGIQUE**

- Seuls les formateurs titulaires d'un BE ou DE Guide de Haute Montagne, Escalade, Canyon ou Spéléologie accrédités par la CPNEF peuvent encadrer la formation.  
Guide de Haute Montagne, j'encadre seul toutes mes formations.



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Apprendre les différentes fonctions d'Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur en respectant le référentiel du CQP OPAH, de l'accueil des pratiquants à leurs départs en passant par la gestion du parc et des E.P.I et le secours si nécessaire.

## MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salle avec Paperboard ( à la charge du Parc accueillant)
- Parcours et EPI du Parc accueillant mis à disposition des stagiaires
- Sacs d'évacuation du parc accueillant complétés ou remplacés par les sacs du formateur

## METHODES PEDAGOGIQUES :

- Méthode interactive et méthode participative, mixant travail individuel et collectif, tant au niveau théorique que pratique. Les techniques d'APC (approche par compétence) sont privilégiées
- La formation sera surtout axée sur l'apprentissage et la répétition des gestes avec correction des gestes pouvant présenter des risques immédiats ou ultérieurs pour le stagiaire.
- Le contact avec les différents publics étant la base du métier, le stagiaire sera amené progressivement à s'exprimer clairement et distinctement devant le public par la répétition des briefings de sécurité

## DEROULE PEDAGOGIQUE :

### - Partie Théorique : (4h00)

Un tour de table sur les expériences personnelles des stagiaires vis-à-vis de la hauteur et des contraintes spécifiques de leur travail débutera la formation.

Les explications sur le facteur de chute et la force de choc se feront par démonstration sur tableau blanc.

Les données concernant la législation sur le travail en hauteur et sur l'entretien des Equipements de Protection Individuelle se feront par oral et par démonstration en salle

### - Partie Pratique : (17h00)

Durant la partie pratique, les explications et démonstrations seront réalisées sur la base des échanges préalables sur les tâches effectivement réalisées par les stagiaires.

Nous chercherons la meilleure solution possible correspondant au contexte législatif, à la limite d'utilisation du matériel et à la contrainte physique des stagiaires.

Les exercices seront progressifs et évolutifs suivant la compréhension des stagiaires.

### - Validation : (3h00)

Un questionnaire de fin de stage sur la compréhension de la partie théorique et des forces en action terminera la formation.

Au préalable, les stagiaires seront jugés sur la compréhension des acquis appris durant la partie pratique de la formation. Un contrôle individuel des acquis permettra de dresser la liste des personnes jugées compétentes pour effectuer en sécurité les manœuvres apprises durant la formation

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION :

- Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par l'apprenant ainsi que par le formateur. Une copie sera remise à l'employeur.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chaque apprenant, lui permettant de justifier de sa présence à la formation.

## RAPPEL LEGISLATIF

- La formation des Opérateurs et des intervenants de Parcours Acrobatiques en Hauteur se fera en suivant les préconisations du référentiel métier et compétences du C.Q.P « Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur » ainsi que les préconisations de la norme AFNOR NF EN 15567-2



## COMPETENCES VISEES

L'action de l'opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur s'inscrit toujours dans le cadre de procédures prédefinies qu'il doit respecter strictement. L'objectif est de transformer les compétences ci-dessous en savoirs acquis.

- **Ouvrir et fermer le Parc et les différentes activités**

*Ouverture* : L'opérateur applique strictement les procédures mises en place sur le parc afin que les visiteurs puissent accéder aux ateliers en sécurité.

*Fermeture* : L'opérateur applique strictement les procédures mises en place sur le parc pour la fermeture du parc et des ateliers. Il procède au retour de tous les Equipements de Protection Individuels (EPI). Il a dans ce cadre un rôle primordial d'observation afin de détecter les problèmes éventuels et prévenir les personnes ayant la qualification ou les compétences requises pour intervenir.

- **Accueillir, Conseiller, Prévenir**

L'opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur (opérateur PAH) comme tout membre du personnel est porteur de l'image du parc, il accueille tous les visiteurs en s'adaptant à leur spécificité et en tenant compte du contexte particulier de l'activité des Parcours Acrobatiques en Hauteur.

Il donne aux visiteurs tous les renseignements, conseils et recommandations nécessaires afin qu'ils profitent pleinement du site avec un maximum de sécurité.

L'opérateur peut être amené à refuser l'accès du parc aux visiteurs qui ne pourront pas pratiquer l'activité avec un maximum de sécurité.

- **Procéder à l'équipement des visiteurs**

*Avant l'activité* : L'opérateur procède à l'équipement des visiteurs avec les Equipements de Protection Individuels (EPI) les mieux adaptés afin qu'ils puissent évoluer en sécurité.

*Après l'activité* : Il assure les opérations de retour des EPI, vérifie le bon état de ceux-ci et assure leur entretien.

- **Apporter les informations nécessaires pour la bonne utilisation du matériel et des équipements**

L'opérateur, généralement lors d'une réunion de rappel des consignes (communément appelée briefing) sur un parcours au sol, explique, démontre et vérifie l'utilisation des EPI. Il rappelle aux visiteurs les différentes règles de sécurité applicables sur le site.

- **Evaluer l'aptitude à évoluer en autonomie sur les différents parcours**

Sur un parcours test l'opérateur évalue et valide l'aptitude du visiteur à accéder aux différentes activités en autonomie.

- **Veiller au respect des consignes de sécurité**

L'opérateur assure une activité de surveillance et veille au respect des consignes et du Règlement intérieur par les visiteurs. Il leur apporte conseils et encouragements pour leur faciliter la progression dans les différents ateliers.

- **Donner l'alerte et apporter son aide**

En cas de besoin d'évacuation en hauteur d'une personne, l'opérateur, tout en respectant scrupuleusement les consignes, alerte la personne compétente désignée dans les procédures.

En cas d'accident l'opérateur exécute les gestes destinés à préserver l'intégrité physique de la victime avant la prise en charge par les premiers secours.

- **Assurer la propreté du site et un entretien préventif**

L'opérateur vérifie et maintient la propreté du parc de façon générale et plus spécifiquement dans le secteur où il travaille. Il assure les vérifications quotidiennes d'entretien préventif.

- **Participer aux flux d'informations**

L'opérateur doit être curieux et observateur afin de prévenir sa hiérarchie en cas d'anomalie ou conditions difficiles (météo, par exemple) qui pourraient limiter l'activité.

Il peut donner son avis sur l'amélioration des procédures et du fonctionnement.

- **Activité complémentaire : évacuation**

L'opérateur est chargé d'évacuer d'un atelier une personne en difficulté ou en danger.

Pour cela il applique les procédures en place sur le parc et utilise le matériel d'évacuation approprié.

## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION :

Le programme détaillé de la formation se trouve en page 5 et 6 de ce programme



## LES SUPPORTS

### ➤ SUPPORTS PEDAGOGIQUES DONNES AUX STAGIAIRES:

Un fascicule sera fourni à chaque participant ayant participé à la formation. Il comprendra :

- Les textes législatifs vus durant la formation
- Le facteur de chute
- La force de choc
- Le tirant d'air
- Les principales normes concernant les E.P.I
- Les procédures de vérification et de briefing
- Les noeuds
- Les schémas d'évacuations principaux de la partie pratique

### ➤ SUPPORT REMIS AU DONNEUR D'ORDRE

- Un rapport sera transmis. Il comportera un avis avec les points forts et les points faibles sur chacun des stagiaires.
- Il appartiendra à l'employeur, à la suite du bilan de formation d'accorder ou pas à l'employé l'autorisation de travail en hauteur.

## MODALITES D'EVALUATION DURANT LA FORMATION :

### 1. Début de formation

- Evaluation des connaissances par questionnaire
- Test d'aisance durant l'évolution dans un parcours pour les candidats à l'option évacuation

### 2. Durant la formation pratique

- Face à face avec mise au point des connaissances acquises et à développer

### 3. fin de formation

- Evaluation des connaissances pratiques et théoriques
  - o Sur les différents rôles d'Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur
  - o Sur l'activité complémentaire : Evacuation
  - o Avec un questionnaire sur la partie théorique
- Questionnaire satisfaction du stagiaire en fin de formation

## MODALITES DE SUIVI DE FORMATION :

- A l'issue de la formation initiale, le livret d'évaluation du stagiaire sera transmis au tuteur du parc accueillant
- A l'issue du stage de 120h et suivi du stagiaire par le tuteur , après un suivi téléphonique entre le formateur et le tuteur , ce dernier complètera la partie du livret d'évaluation lui incombeant , et le livret stagiaire sera retourné au formateur.
- Le formateur enverra le livret stagiaire pour validation finale par un jury nommé par la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation)
- Après délibération par le jury si le stagiaire a obtenu le diplôme du certificat de qualification professionnelle d'opérateur de parcours acrobatique en hauteur, c'est l'organisme de formation qui lui enverra le Diplôme.

## CONTACT ET INSCRIPTION :

- **Eric AUBERT**  
Guide de Haute Montagne  
3 la Buidonnière 73500 AUSSOIS
- **Tel : 06 76 17 32 07**
- Mail : [aubert.eric73@orange.fr](mailto:aubert.eric73@orange.fr)



## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION avec horaires :

### Jour 1 matin : terrain et salle

- **0 h 15 :** Accueil des candidats, présentation du programme
- **2 h 30 :** Jugement des capacités physiques du candidat lors d'un parcours test dans le parc \*  
Questionnaire Théorique sur les connaissances théoriques de chaque apprenant QCM \*\*  
\*Le test physique jugera la capacité d'application des consignes de sécurité, d'évolution et d'aisance en hauteur.  
\*\*Le QCM aura pour but de situer chaque apprenant et le groupe en entrée de stage
- **0 h 15 :** Présentation des différents rôles de l'OPAH  
Présentation du livret de formation.
- **1 h 00 :** Le matériel : durée de vie , contrôle , nettoyage et stockage  
Le facteur de chute et la force de choc

### Jour 1 après midi : sur le terrain

- **0 h 30 :** Accueil du public : Procédure d'accueil, le règlement intérieur et les informations à donner
- **0 h 45 :** Equipement du public : Comment équiper. Quel équipement pour quel public ?
- **1 h 00 :** Le briefing : Contrôle d'entrée de la zone.  
Consigne de sécurité.  
Geste et posture lors du briefing suivant les publics  
Validation du public lors du parcours test

Note : Cette première partie de l'après-midi développe le sens de l'accueil, d'observation, de tact et d'autorité au besoin

- **1 h 30 :** Evacuation : Présentation du matériel d'évacuation.  
Evacuation simple d'une plateforme à faible hauteur  
Reconditionnement du sac d'évacuation
- **1 h 15 :** Retour du matériel : Procédure de retour et Stockage du matériel

### Jour 2 matin : terrain et salle

- **0 h 45 :** Ouverture du parc et des parcours : Procédures . Comment remplir les registres
- **0 h 25 :** Atelier briefing et parcours test pour 3 stagiaires
- **0 h 30 :** Evacuation d'une personne bloquée sur un atelier : Motivation et conseils du sol.  
Accompagnement sur l'atelier
- **2 h 20 :** Evacuation d'une personne d'un atelier : Technique de la 'Pédale' .  
Technique du balancier ou longe de mouflage

### Jour 2 après midi : sur le terrain et salle

- **0 h 25 :** Atelier briefing et parcours test pour 3 stagiaires
- **0 h 15 :** Surveillance des parcours : procédure. Détection et gestion les anomalies de comportement, la fatigue,
- **2 h 45 :** Evacuation complexe: Secours d'une personne inconsciente ou secours délicat  
Gestion du secours : Bilan primaire, Passage de l'alerte .  
Evacuation de la victime au sol  
Gestion de la victime au sol en attente des secours Gestion de la fin de l'alerte

Note : l'évacuation complexe met en jeu les qualités physiques et mentales dans le contexte d'urgence

- **0 h 35 :** Le plan d'évacuation général : A quoi sert t'il ? Lecture du plan  
Notion de droit civil et pénal : Responsabilité de l'opérateur en cas d'accident.  
Gestion judiciaire d'un accident

Note : Responsabilise les futurs OPAH à l'environnement juridique



### Jour 3 matin : terrain

- **0 h 25 :** Atelier briefing et parcours test pour 3 stagiaires
- **1 h 35 :** Remontées sur corde et Auto évacuation à partir d'un atelier
- **0 h 25 :** Evacuation ateliers spécifiques : Saut de tarzan, Tonneau, filet, ruisseau ,obstacle , végétation trop dense
- **0 h 25 :** Briefing pour public particulier :Scolaires ou grand groupe, Personnes à handicap, Personnes étrangères
- **1 h 10 :** Révision des techniques d'évacuation apprises lors de cette formation

### Jour 3 après midi : sur le terrain et en salle

- **2 h 30 :** TEST DE FIN : (MISE EN SITUATION REELLE)  
Equipement, contrôle , et briefing pour chaque stagiaire  
Evacuation sur un atelier avec alerte, conditionnement du blessé et gestion de fin d'alerte  
Questionnaire écrit de fin de stage
- **1 h 25 :** Bilan individuel de fin de stage avec points à perfectionner durant le stage en situation  
Remise du livret de formation au stagiaire  
Evaluation à chaud du stage par le stagiaire
- **0 h 05 :** Bilan global de fin de stage